

GUIDE D'ÉCORESPONSABILITÉ EN RECHERCHE

À l'intention des personnes
exerçant des activités de recherche
à l'Université de Sherbrooke



L'engagement de l'Université de Sherbrooke de contribuer à un monde meilleur sur les plans social, environnemental et économique interpelle autant ses missions de recherche, d'enseignement, d'innovation et d'engagement social que sa gestion universitaire. En s'appuyant sur les pratiques de gestion écoresponsable établies à l'UdeS, le présent guide vise à mobiliser et à outiller toute personne exerçant des activités de recherche, dans le cadre de ses études ou de son travail.

Le concept d'écoresponsabilité réfère à des activités et des comportements qui sont respectueux à long terme de l'environnement physique, social et économique. L'objectif ultime de ce guide est que les pratiques d'écoresponsabilité en recherche se généralisent, au sein de l'Université de Sherbrooke autant qu'à l'extérieur de celle-ci.

Ce que vous trouverez dans ce guide

Deux fils conducteurs façonnent ce guide. D'une part, les pistes d'action proposées visent à explorer différentes thématiques environnementales et sociales sur lesquelles des comportements individuels ou d'équipes de recherche peuvent avoir un impact significatif, à savoir :

- La santé et la sécurité en milieu de travail et d'études
- La mobilité durable
- La gestion des matières résiduelles
- Les pratiques d'approvisionnement responsable
- La consommation responsable de l'énergie et de l'eau
- L'organisation d'événements écoresponsables
- L'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)

D'autre part, les pistes d'action proposées dans ce guide sont présentées suivant la logique des 3RV-Éd, c'est-à-dire en priorisant dans cet ordre :

- La réduction à la source
- La réutilisation ou le réemploi
- Le recyclage
- La valorisation
- L'éducation, le cinquième principe des 3RV-Éd, est une dimension transversale de cette démarche.

Ce guide a été préparé par le Vice-rectorat à l'administration et au développement durable et le Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures en s'inspirant du travail effectué par Carolanne Tremblay, Véronique Deschênes, Cassandra Laroche, Frederick Bernier, étudiants au baccalauréat en études de l'environnement de l'Université de Sherbrooke. L'Université de Sherbrooke tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide par leur expertise et leurs conseils.



Le saviez-vous?

- La santé et la sécurité constituent une responsabilité partagée : l'Université de Sherbrooke comme employeur a des obligations de même que son personnel et ses étudiantes et étudiants.
- Une étudiante ou un étudiant de premier cycle ou de cycle supérieur n'est pas considéré légalement comme un employé, mais l'Université de Sherbrooke considère ces personnes moralement au même titre que son personnel en ce qui a trait à la santé et la sécurité.



CE QUE FAIT L'UdeS

- Des [formations](#) en santé et sécurité en laboratoire sont offertes pour toutes les personnes nouvellement arrivées, et ce à chaque début de session.
- L'UdeS a réalisé un [Manuel de santé et sécurité en laboratoire](#) disponible en français et en anglais. Le [site Web de la Division Service de la mobilité, de la sécurité et de la prévention](#) est également rempli de ressources.
- L'UdeS vérifie annuellement les systèmes de ventilation en fonction de la vocation des locaux pour assurer une ventilation et une climatisation efficaces, sécuritaires et adaptées aux besoins des occupants.
- La Division SSMTE offre un service d'expédition clé en main à tous les membres de la communauté universitaire pour l'envoi de colis contenant des matières dangereuses. Pour vous aider à effectuer vos envois de façon conforme aux exigences réglementaires en vigueur, notre personnel a été formé et est certifié pour procéder à la classification, à l'emballage et à la documentation de tout envoi de marchandises dangereuses.
Pour plus d'informations, contacter la Division SSMTE
tmd@usherbrooke.ca.
- Pour plus d'informations en ce qui a trait à la santé et la sécurité, contactez les responsables de la Division SSMTE au info.sst@USherbrooke.ca.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Inscrivez-vous à la formation obligatoire pour tous les nouveaux étudiants et employés. L'attestation est valide pour une période de 5 ans. Connectez-vous à l'aide de votre CIP pour vous inscrire : [formations](#).
- Prenez toujours le temps de faire une analyse de risques détaillée avant d'entreprendre vos activités de recherche ou d'enseignement.
- Consultez le [Manuel de santé et sécurité en laboratoire](#) et référez-y pour adopter des comportements sécuritaires.
- Ne transportez jamais vous-même des matières dangereuses, dans votre voiture ou avec vous dans un transport en commun. Plusieurs jours avant le départ prévu, vérifiez avec la Division SSMTE comment procéder.
- Pour toute urgence, communiquez avec le service de la sécurité :
 - Composez le 811 (téléphones internes) ou le 819-780-0811 (cellulaire) ou utilisez l'application [Sécurité UdeS](#).
 - Au besoin, les agents de sécurité peuvent communiquer avec la Division santé et sécurité, 24 heures par jour et 7 jours par semaine.
- Pour toute question, vous pouvez écrire à info.sst@usherbrooke.ca ou consultez [le site de la Division SSMTE](#).



Le saviez-vous?

Au Québec, le secteur du transport constitue la première source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : c'est-à-dire 43,3 % selon le plus récent inventaire québécois (2017).



CE QUE FAIT L'UDEs

- L'UdeS a mis en place une [Stratégie de mobilité durable](#), qui contient près de 80 actions concrètes en cours de réalisation.
- Pour réduire les déplacements, l'UdeS met l'ensemble des services [Office 365](#) à la disposition de sa communauté, ce qui facilite la communication et la collaboration en ligne. Elle offre aussi du soutien pour l'organisation de visioconférence par le biais de son [Centre de coordination de la visioconférence](#).
- L'Université de Sherbrooke a conclu des ententes avec la Société de transport de Sherbrooke pour offrir des tarifs abordables de transport en commun à l'ensemble de son personnel et le libre accès à ses étudiantes et étudiants de Sherbrooke.
Au Campus de Longueuil, les étudiantes et étudiants ainsi que le personnel profitent aussi de tarifs préférentiels négociés par l'UdeS.
- Pour les déplacements entre la région de Montréal et les campus de Sherbrooke, des ententes avec Transdev-Limocar facilitent l'accès au transport en commun interurbain aux étudiantes et étudiants comme au personnel tout en réduisant considérablement l'usage de l'auto solo.
- L'Université a mis sur pied un [programme volontaire](#) de compensation des émissions de GES à l'intention de sa communauté.
- Les dépenses de compensation des émissions de GES générées pour des déplacements aériens effectués pour des raisons professionnelles sont désormais admissibles à un [remboursement](#).

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Réfléchissez à la nécessité des déplacements en amont afin d'éviter ou du moins de réduire les émissions de GES liées à la collecte d'information, aux rencontres, aux congrès, etc. Lorsque c'est possible, utilisez [Office 365](#) pour travailler en collaboration ou la [visioconférence](#).
- Privilégiez le transport actif ou en commun dans vos déplacements quotidiens ou optez pour l'intermodalité (combinaison de plusieurs modes de transport) pour vos activités de recherche.
Informez-vous au sujet des [différents programmes](#) de mobilité durable.
- Pour tout déplacement entre les campus de Sherbrooke et la région métropolitaine, optez pour le [transport en commun interurbain](#).
- Utilisez des véhicules écoénergétiques, électriques ou hybrides pour vos déplacements, lorsque c'est possible.
- Pensez à compenser les émissions de GES liées à vos déplacements par le [programme volontaire](#).
- Si vous prenez l'avion pour des raisons professionnelles et que vous compensez vos émissions de GES, vous pouvez obtenir un [remboursement](#).





Le saviez-vous?

L'UdeS met en valeur près de 70 % de toutes les matières résiduelles produites sur ses trois campus. Son système de compostage permet notamment de détourner plus de 70 tonnes de matières organiques de l'enfouissement chaque année.



MATIÈRES RÉSIDUELLES COURANTES

CE QUE FAIT L'UdeS

- L'UdeS a mis en place une [Stratégie de gestion des matières résiduelles](#) qui contient plus de 80 actions concrètes en cours de réalisation.
- L'UdeS gère plus d'une vingtaine de programmes de récupération de matières résiduelles.
- Les gobelets consignés [La Tasse](#) sont disponibles avec Café CAUS et la Coopérative pour éviter les gobelets compostables lorsque vous avez oublié votre tasse.
- Pour toute question sur la récupération, le traitement ou la gestion des matières résiduelles, contactez les techniciens en environnement et en développement durable par le biais du système Maximo de gestion de maintenance préventive de l'UdeS : Maximo@usherbrooke.ca.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Réduisez vos matières résiduelles à la source, notamment en limitant vos impressions, en optant pour du matériel rechargeable ou encore en évaluant vos besoins en amont.
- Triez adéquatement vos matières résiduelles produites dans les bureaux, les salles de conférences, les laboratoires, et placez-les dans les bacs appropriés.
- Faites une demande de services dans le [système MAXIMO](#) de l'UdeS lorsque vous avez des questions au sujet du traitement des matières résiduelles courantes.

MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LABORATOIRE

CE QUE FAIT L'UdeS

- La Division SSMTE offre des formations en santé et sécurité en français et en anglais pour toute personne qui doit manipuler des matières dangereuses : [formations](#).
- Pour toute question concernant la récupération, le traitement ou la gestion des matières résiduelles de laboratoire, vous pouvez contacter les techniciens en environnement et en développement durable au Service des immeubles de l'UdeS : Maximo@usherbrooke.ca.
- Pour tout besoin spécial d'élimination de matières dangereuses, les experts de l'UdeS sont disponibles pour vous répondre par le biais du [système MAXIMO](#).

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Visez une réduction à la source en utilisant du matériel réutilisable plutôt que du matériel à vocation unique, par exemple :
 - Privilégiez la verrerie au lieu du plastique à usage unique.
 - Lavez et réutilisez les tubes en plastique.
 - Réutilisez l'aluminium qui est sur la verrerie autoclavée.
 - Réemployez les glacières pour les envois aux expéditeurs, etc.
- Utilisez le bon type de contenant pour la matière dangereuse à recueillir et fermez les contenants de produits de façon étanche afin de réduire les pertes par évaporation et les risques de déversement. Identifiez bien les contenants.
- Même si plusieurs plastiques utilisés en laboratoire sont recyclables, jetez-les dans le bac de déchets et non dans le bac de récupération. Même s'ils ont été décontaminés et/ou nettoyés, le centre de tri n'accepte pas ces plastiques (ex. : embouts de micropipettes, plats de Petri, flasques de culture cellulaire, tubes coniques, etc.).
- Ne jetez aucune matière résiduelle dangereuse, liquide ou solide, dans l'évier ou dans la poubelle. Recueillez-les dans des contenants appropriés, afin que la Division SSMTE les ramasse lors des collectes.
- Référez-vous aux protocoles en vigueur en ce qui a trait aux collectes de matières résiduelles dangereuses dans votre secteur.



Le saviez-vous?

L'UdeS est partie prenante du projet [L'économie sociale, j'achète!](#) permettant un maillage entre les entreprises d'économie sociale de la région et l'UdeS!



CE QUE FAIT L'UDEs

- L'UdeS s'est dotée d'une [Stratégie d'approvisionnement responsable](#) qui met de l'avant une quinzaine d'actions structurantes pour mobiliser sa communauté et ses partenaires.
- Le personnel de la section de l'approvisionnement responsable veille à réduire le recours aux emballages dès l'appel d'offres.
- Selon les produits et situations, les critères imposés aux fournisseurs respectent la hiérarchie des 3R-V (réduction à la source, réutilisation ou réemploi, recyclage et valorisation).
- Soucieuse de réduire son impact environnemental et d'assurer une gestion exemplaire des biens dont elle fait l'acquisition, l'UdeS s'est dotée de règles encadrant l'acquisition des biens et la gestion des biens excédentaires.
- L'UdeS a mis sur pied [Badibus](#), un babillard électronique favorisant la réutilisation interne des biens de l'UdeS tout en permettant au réseau public de l'éducation de l'Estrie, aux organismes, aux membres de la communauté universitaire, au grand public et aux entreprises favorisant la réutilisation d'en bénéficier.
- L'UdeS achète du matériel auprès de fournisseurs intégrant les coûts environnementaux à leurs produits (reprise du matériel désuet, taxe écologique, etc.).
- L'UdeS fournit l'accès à la [base de données HECHMET](#), un système d'inventaire de produits chimiques créé pour des laboratoires universitaires. Cette base de données en ligne fonctionne avec des codes-barres sur les contenants de produits.
- L'UdeS encourage l'achat de fournitures et de matériaux en vrac et des montants de commande minimaux afin de réduire les fréquences de livraison.
- Pour les chercheurs de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) et de la Faculté de sciences, un service de réparation d'équipements scientifiques est offert à l'atelier central de la FMSS. Les demandes doivent être acheminées par le biais de l'[intranet de la faculté](#).
- L'utilisation de produits écoresponsables respectant les certifications telles que Energy Star, Écologo, Green Seal, FSC, etc. sont désormais pris en compte lors de la rédaction des appels d'offres.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Avant d'acheter, prenez le temps de bien définir votre besoin. Posez-vous les questions suivantes :
 - Est-ce possible de le combler sans acquisition?
 - S'il s'agit d'un besoin ponctuel, est-il possible de le combler par la location?
 - Est-ce que le bien ou le service est multifonctionnel et pourra éviter plusieurs achats différents?
 - Est-ce qu'un produit d'occasion existe avec la fonction et la qualité requises?
 - Pour en savoir plus, consultez la [page web d'information sur le sujet](#).
- Favorisez le partage d'équipement entre laboratoires au lieu d'en acheter du nouveau.
- Maintenez à jour votre inventaire de produits de laboratoires dans la [base de données HECHMET](#) afin d'éviter les achats en double et le gaspillage. Cela permet en plus de faciliter le partage des produits.
- Travaillez de concert avec votre coordonnatrice ou coordonnateur attitré en approvisionnement responsable pour favoriser l'intégration des principes de développement durable dans vos achats.
- Afin de limiter la fréquence des livraisons, regroupez des commandes de plusieurs chercheurs, ou combinez plusieurs achats dans un laboratoire.
- Encouragez l'achat regroupé de fournitures et de matériaux en vrac, de matériel réutilisable ou rechargeable tel que les piles et les crayons.
- Respectez les recommandations du manufacturier en ce qui a trait à l'entretien afin de prolonger la vie utile des fournitures.
- Informez-vous des [alternatives écoresponsables](#) aux produits chimiques traditionnellement utilisés.
- Évaluez la possibilité d'utiliser des produits réutilisables dans les laboratoires lorsqu'il est possible de le faire, par exemple des gants en nitrile lavables et réutilisables plutôt que des gants en plastique.



Le saviez-vous?

- Pour des questions de santé et de sécurité, les laboratoires consomment beaucoup d'énergie, car un taux d'air frais de 100 % doit être maintenu comparativement aux espaces à bureaux et aux classes qui en requièrent 15 % à 40 %. Plus on fait entrer d'air de l'extérieur, plus cela demande de l'énergie pour chauffer, climatiser et humidifier cet air.
- Le Service des immeubles estime que le fonctionnement en continu d'une hotte de laboratoire est responsable de près de 5 tonnes d'équivalent CO₂ pour un coût de 1500 \$ par an. L'UdeS compte quelque 400 hottes sur ses campus. Leur utilisation responsable permettrait d'éviter des émissions inutiles estimées à 1300 tonnes par an, soit l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre de 400 voitures!



CE QUE FAIT L'UdeS

- L'UdeS s'est dotée d'une [Stratégie de gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre](#) qui contient une trentaine d'actions en cours de réalisation.
- Depuis l'implantation des premières mesures d'efficacité énergétique en 2002-2003, l'UdeS a réduit de plus de 40 % l'intensité énergétique de ses bâtiments et de plus de 55 % les émissions de GES liées aux bâtiments.
- Dans son processus d'approvisionnement, l'UdeS privilégie l'achat d'appareils les plus écoénergétiques offerts sur le marché.
- La section de l'approvisionnement responsable vous appuie dans votre processus d'acquisition d'appareils de recherche à haute efficacité énergétique. Contactez votre coordonnatrice ou coordonnateur avant de faire une acquisition.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Les appareils électroniques branchés, même éteints ou en mode veille, consomment 5 à 10 % de l'électricité utilisée normalement. Débranchez les appareils éteints ou utilisez une multiprise qui peut être mise hors tension.
- Assurez-vous d'éteindre tous les appareils lorsque leur usage n'est pas requis. Éteignez les lumières lorsque la pièce est inoccupée.
- Assurez-vous de bien comprendre les modes de fonctionnement de la ventilation de votre laboratoire (mode inoccupé vs mode occupé).
- Assurez-vous d'éteindre les hottes de laboratoire lorsque leur usage n'est pas requis. Conservez la vitre de la hotte baissée le plus possible et fermée lorsque vous n'avez pas à y travailler.
- Gardez autant que possible les congélateurs bien remplis : ils restent ainsi plus froids et donnent un meilleur rendement.
- Établissez et affichez votre procédure de fermeture des laboratoires à la sortie de ceux-ci.
- N'utilisez pas les centrifugeuses ou les incubateurs comme réfrigérateurs, car ils sont beaucoup plus énergivores.
- Assurez-vous d'effectuer la vérification du bon état et du fonctionnement optimal des appareils au moins annuellement : un appareil en mauvais état peut consommer beaucoup plus d'énergie.
- Dégelez tous les matériaux qui étaient préalablement dans les congélateurs avant de les placer dans l'autoclave.
- Utilisez un système d'étiquettes de couleur pour différencier les appareils pouvant être éteints ou non.
- Utilisez des moteurs de recherche solidaires tels que [Ecosia](#) ou [Lilo](#), qui compensent les GES de vos recherches sur Internet.



Le saviez-vous?

Les bassins d'eau du Cœur campus situés au Campus principal sont alimentés par les eaux de pluie. En plus d'ajouter au charme de cette aire de repos, les bassins captent et ralentissent les eaux provenant des rues, des toits et des aires de stationnement du campus.



CE QUE FAIT L'UDeS

- La gestion responsable de l'eau potable est exemplaire à l'Université de Sherbrooke, notamment sur le Campus principal où la consommation d'eau a diminué de 72 % depuis 2000.
- En retirant les bouteilles d'eau à usage unique de ses campus, l'UdeS a modernisé ses fontaines et stations d'eau pour assurer la disponibilité et la proximité de l'eau du robinet.
- L'UdeS exige des produits d'entretien ménager respectant les certifications suivantes :



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Réduisez votre consommation d'eau, par exemple :
 - Assurez-vous que les articles mis à l'autoclave ou lavés ont vraiment besoin de l'être.
 - Utilisez les autoclaves et les lave-vaisselles seulement lorsqu'ils sont remplis à pleine capacité.
 - À la place de la distillation, utilisez plutôt l'osmose inverse ou des méthodes d'échange d'ions pour déminéraliser l'eau, et ainsi conserver l'énergie.
 - Les pompes à vide à anneau humide/liquide utilisent environ 15 litres d'eau par minute. Utilisez plutôt une pompe à vide sèche.
- Limitez l'utilisation de l'eau potable dans le refroidissement des montages en laboratoire.
- Pratiquez des techniques de rinçage ou de remplissage plus écoresponsables :
 - Rincez le matériel 3 fois plutôt que constamment à l'eau courante.
 - Utilisez une boucle de recirculation de l'eau dans les bains d'eau froide.
 - Laissez le matériel tremper dans l'eau (bassins de lavage) plutôt que dans des produits chimiques plus difficiles à traiter dans l'eau.
 - Utilisez de l'eau d'aqueduc brute pour le nettoyage d'éléments qui ne nécessitent pas de l'eau distillée, osmosée ou ultra pure.
- Signalez les robinets qui fuient à votre responsable de laboratoire.
- Utilisez des savons biodégradables.
- Sensibilisez vos collègues quant aux manipulations respectueuses de l'eau potable.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



Le saviez-vous?

- L'Université de Sherbrooke a été la première université francophone à être désignée Campus équitable en janvier 2016.
- Des frigos Free Go, un concept de partage et de lutte contre le gaspillage alimentaire, sont installés sur les campus. Vous pouvez y déposer les surplus alimentaires de vos événements, qui feront alors le bonheur de la communauté étudiante.
- L'UdeS a éliminé les bouteilles d'eau de format individuel à usage unique de ses campus en 2011, ce qui évite la production, le remplissage, le transport et l'élimination de 40 000 bouteilles de plastique par année!



CE QUE FAIT L'UDEs

- L'UdeS a réalisé le [Guide institutionnel d'écoresponsabilité destiné aux organisateurs d'événements](#).
- L'UdeS a mis en place une [Stratégie de campus équitable et nourricier](#) dont les 45 actions sont en cours de réalisation.
- Dans le cadre de la désignation Campus équitable, tout le café vendu sur les campus est équitable et chaque endroit vendant du thé et du chocolat doit offrir au moins une variété certifiée Fairtrade.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Vous organisez un colloque ou un événement ? Rendez-le écoresponsable en consultant le [Guide de l'UdeS](#).
- Faites appel à des fournisseurs locaux.
- Utilisez les services internes de l'Université pour le matériel léger (chaises, matériel audiovisuel, etc.).
- Utilisez de la vaisselle réutilisable ou du moins compostable.
- Bannissez les gobelets à usage unique. Estrie-aide et La Tasse offrent des services de location de tasses.
- Si vous offrez de la nourriture, optez pour un service traiteur qui respecte les principes du développement durable avec des produits locaux, biologiques et équitables, comme le Café CAUS.
- Faites une demande [MAXIMO](#) pour faire installer des îlots de tri multimatières et aidez les participantes et participants à votre activité à bien trier leurs résidus.
- Sensibilisez les participantes et participants à utiliser les transports actifs, en commun et le covoiturage.
- Privilégiez les communications par courriel et évitez l'impression de papier si possible. Utilisez du papier 100 % recyclé si vous devez imprimer.
- Compensez les GES émis par l'évènement. Vous pouvez compenser en double à titre préventif pour vous assurer de couvrir tous les GES. Référez-vous au [programme volontaire](#) de compensation des émissions de GES de l'UdeS.



Le saviez-vous?

- Titulaire de la Chaire pour les femmes en sciences et en génie au Québec, la professeure Eve Langelier et son équipe travaillent activement à accroître la représentation féminine en sciences et en génie.
- Le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) a enjoint les universités canadiennes à remédier à la sous-représentation des quatre groupes désignés (femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes ayant un handicap) parmi les titulaires de chaires de recherche du Canada.



CE QUE FAIT L'UDE S

- L'Université de Sherbrooke est engagée à soutenir de façon prioritaire l'équité et la diversité comme facteurs stratégiques d'excellence. La mise en œuvre d'actions visant l'équité, la diversité et l'inclusion présente de nombreux avantages sur différents plans.
- L'UdeS a mis en place un [Plan d'action d'équité pour les programmes interorganismes fédéraux 2017-2022](#).
- L'UdeS adhère à la [charte Dimensions](#) qui comprend 8 principes qu'elle s'engage à intégrer dans ses politiques, dans ses pratiques et dans sa culture organisationnelle. Ces principes portent notamment sur la mise en place d'actions concrètes et mesurables visant à s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent, entre autres, les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles et les membres de la communauté LGBTQ2+.
- L'UdeS présente sur [son site](#) l'ensemble de la démarche d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) incluant le plan d'action annuel.
- L'UdeS a adopté une [Directive relative au choix du prénom, du nom ou du genre](#) permettant à toute personne employée ou étudiante d'être identifiée, dans les documents non officiels et les communications internes de l'UdeS, par la dénomination qu'elle aura elle-même choisie.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Suivez la [formation sur l'ÉDI](#) offerte par l'Université.
- Consultez les travaux de la [Chaire pour les femmes en sciences et en génie](#), dont le [feuillet](#) ou le document de [référence](#) sur l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Vous pouvez poser vos questions en écrivant à : equite.recherche@usherbrooke.ca.
- À partir des outils et formations disponibles, développez votre propre plan de match en matière d'ÉDI à l'échelle de votre unité de recherche. Identifiez :
 - les défis rencontrés par les membres de votre équipe;
 - les mesures que vous mettez ou mettez en œuvre pour favoriser l'ÉDI lors du recrutement et de l'encadrement d'étudiantes et étudiants;
 - les moyens utilisés ou à déployer pour créer un environnement inclusif.

**Prenez vos décisions en gardant les principes des 3RV en tête :
réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.**

1. Santé et sécurité

- A Analysez les risques de ce que vous faites.
- B Respectez les protocoles de santé et sécurité. Consultez le [Manuel de santé et sécurité en laboratoire](#).
- C Gardez votre attestation de formation de santé et sécurité en laboratoire à jour.

2. Déplacements et mobilité durable

- A Réduisez et optimisez vos déplacements. Vous pouvez utiliser [Office 365](#) ou les services du [Centre de coordination de la visioconférence](#).
- B Favorisez le transport actif et en commun.
- C Compensez vos émissions de GES avec le [programme](#) offert à l'Université et obtenez un remboursement.

3. Gestion des matières résiduelles

- A Réduisez vos matières résiduelles à la source en limitant vos impressions, en optant pour du matériel rechargeable et en évaluant vos besoins en amont.
- B Utilisez du matériel réutilisable plutôt que du matériel à vocation unique.
- C Référez-vous aux protocoles en vigueur en ce qui a trait à la gestion des matières dangereuses et biologiques dans la [Section 7](#) du Manuel santé et sécurité en laboratoire.

4. Pratiques d'approvisionnement responsable

- A Visez la réduction à la source. Posez-vous des [questions](#) avant d'acheter : Est-ce un besoin vraiment nécessaire? Est-il possible de louer? Est-il possible d'acheter usagé?
- B Gardez un inventaire à jour de vos laboratoires pour éviter l'achat en double.
- C Avant de faire des achats, pensez à consulter votre coordonnatrice ou coordonnateur en approvisionnement responsable.
- D Achetez en vrac et combinez vos achats avec d'autres laboratoires.
- E Favorisez des alternatives écoresponsables aux produits chimiques.

5. Gestion de l'énergie

- A Assurez-vous d'éteindre les hottes de laboratoire, les appareils électroniques et les lumières lorsque leur usage n'est pas requis.
- B Optimisez l'utilisation des équipements.

6. Gestion de l'eau

- A Réduisez votre consommation d'eau.
- B Favorisez des pratiques écoresponsables de rinçage et de remplissage.

7. Organisation d'événements responsables

- A Lorsque vous organisez un événement, rendez-le écoresponsable avec le [Guide de l'UdeS](#).

8. Équité, diversité et inclusion

- A Apprenez-en plus sur l'équité, la diversité et l'inclusion en visionnant les [capsules d'information](#) à ce sujet ou en consultant les travaux de la [Chaire pour les femmes en sciences et en génie au Québec](#).
- B Consultez le [plan d'action et la politique d'équité, diversité et inclusion](#) de l'Université pour appliquer ces principes au quotidien.